



Haïti : Appui à la reconstruction de Jacmel, suite au séisme du 12 janvier 2010

Edito



Bulletin d'information trimestriel n° 1

Le séisme dévastateur du 12 janvier dernier en Haïti a fortement touché Jacmel, chef lieu du département du Sud-est d'Haïti, avec laquelle la Ville, la Communauté urbaine de Strasbourg et l'Institut régional de coopération développement (Ircod) ont un partenariat depuis 1991.

Des collectivités locales alsaciennes mais également des donateurs privés et associatifs ont souhaité se mobiliser pour la reconstruction de cette ville en mutualisant leurs fonds au sein de l'IRCOD. Cet effort collectif, qui s'élève à plus de 200 000 €, a été extrêmement précieux dans le contexte haïtien d'interventions éparpillées et peu coordonnées.

Le contexte difficile qui prévaut actuellement dans le pays avec la propagation du choléra et

l'organisation contestée d'élections présidentielles, législatives et sénatoriales du 28 novembre dernier n'est pas propice à l'action et à la prise de décisions. Les choses n'avancent pas aussi vite qu'on le souhaiterait... Pourtant les fonds collectés ont permis la mise en œuvre de réalisations concrètes au bénéfice direct des habitants de Jacmel, notamment des plus jeunes qui fréquentent les crèches ou l'école de musique et des familles qui pourront demain cultiver leur jardin. Nous sommes heureux de pouvoir vous faire part de l'avancée de ces actions dans ce premier bulletin d'information qui paraîtra tous les trois mois.

Recevez nos chaleureux remerciements pour votre précieuse contribution !

Nawel Rafik-Elmrini
Adjointe au Maire de Strasbourg
Vice présidente de l'IRCOD

Jean-Paul Heider
Président de l'IRCOD

Bilan

du séisme du 10 janvier pour la commune de Jacmel (ville centre et sections communales) :

- ▶ 357 morts
- ▶ 438 blessés
- ▶ 9963 maisons sinistrées
- ▶ 15 090 personnes hébergées et réparties dans des camps de sinistrés

- ▶ 2090 maisons détruites totalement dont 1542 uniquement sur la ville de Jacmel
- ▶ 6638 maisons endommagées dont 5530 uniquement sur la ville de Jacmel

Actualités



L'arrivée du choléra à Jacmel en décembre dernier rend plus difficile encore les conditions de vie d'une population déjà exsangue. Les cas sont nombreux à Jacmel et ses environs. Plusieurs écoles ont du fermer. Toutefois, les acteurs s'organisent afin de lutter contre l'épidémie. Un centre de traitement a été installé près de l'aéroport par les équipes de Médecins Sans Frontières et des équipes formées par la Croix Rouge désinfectent les maisons.



Mairie de Jacmel

La Mairie gère les corps (une trentaine d'après les chiffres disponibles mi-décembre). Des fonds seront mis en œuvre par l'IRCOD afin d'appuyer les efforts de la mairie et de la croix rouge (carburant, achat de pulvérisateurs, formation et suivi des équipes...)

Parmi les réalisations issues de la coopération, la mise en place d'un centre de brûlage et de compostage des déchets en 2008 démontre en cette période particulière toute son utilité. Tous les déchets de la ville y sont actuellement acheminés afin d'être brûlés, permettant ainsi de limiter la contamination.



Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE



Haïti : Appui à la reconstruction de Jacmel, suite au séisme du 12 janvier 2010

Retour sur la réunion des donateurs du 2 juillet 2010

Lors de cette réunion, 4 champs d'actions prioritaires ont été approuvés :

- l'éducation avec la réalisation d'une étude de reconstruction prenant en compte les techniques parasismiques et paracycloniques pour 17 bâtiments de la ville, dont la Mairie, 9 crèches et 2 lycées publics.
- La promotion de l'autosuffisance alimentaire en favorisant l'implantation de jardins familiaux pour une centaine de familles à Jacmel.
- La gestion et la prévention des risques et des désastres, la région de Jacmel étant très sujette aux cyclones, aux inondations qui en résultent et aux risques sismiques.
- La culture, en appuyant la reconstruction et le fonctionnement d'un établissement culturel unique à Jacmel qui accueille près de 600 élèves musiciens.



◀ Education préscolaire et secondaire :

Les dons collectés sont prioritairement consacrés à ce volet d'action et ont déjà permis la construction de deux salles d'accueil provisoires pour la petite enfance à Jacmel, pour un montant de 12 000 €. Cette action a été engagée dans l'attente de la production d'une étude chiffrée de

l'association Architectes sans frontières avec laquelle une contractualisation est en cours de finalisation. Elle permettra de participer à la reconstruction de 9 crèches et des deux lycées publics de Jacmel. L'étude démarrera début janvier 2011.



◀ Promotion de l'autosuffisance alimentaire :

Ce projet de promotion de jardins familiaux est mis en œuvre par l'ONG locale haïtienne CROSE (Coordination Régionale des Organisations du Sud Est). Il concerne 130 familles dans deux quartiers défavorisés de Jacmel. Son coût total s'élève à 17 900 €. Il a démarré début octobre 2010. L'objectif est de

permettre aux bénéficiaires de cultiver leur propre jardin, en complément des dons en vivres, nombreux et indispensables, mais qui tendent à créer une relation de dépendance et d'assistanat.



◀ Gestion des risques et des désastres :

La région de Jacmel est très sujette aux cyclones, aux inondations qui en résultent et aux séismes. L'objectif est de minimiser l'impact de catastrophes futures en proposant des mesures immédiates et simples. Dans un premier temps, il s'agit d'accompagner la mairie et l'Etat dans l'organisation d'un système d'alerte communal. Dans un second temps, nous travaillons sur place à

l'organisation d'une formation en secourisme du personnel communal ainsi qu'au raccordement en eau de la caserne des pompiers. Le pilotage de ces actions est principalement assuré par l'Etat, la Direction Départementale de la Protection Civile dont les ressources humaines se limitent aujourd'hui à une seule personne, le directeur. Leur mise en œuvre se déroule donc assez lentement.



◀ Culture :

Une aide d'un montant de 8 000 € a été attribuée à l'école de musique de Jacmel. Ce don permet la prise en charge de la reconstruction de la maison des professeurs ainsi qu'une partie des arriérés de salaires des professeurs et la constitution d'un fonds de roulement permettant à l'école d'assurer une partie de son fonctionnement pour le troisième trimestre de l'année 2010.

Cet appui exceptionnel au fonctionnement de la structure doit permettre le redémarrage des activités et du fonctionnement régulier d'une institution qui compte près de 600 inscrits et qui constitue un solide rempart contre le désœuvrement de la jeunesse jacmélienne en période de crise.



Haïti : Appui à la reconstruction de Jacmel, suite au séisme du 12 janvier 2010

Les autres actions développées dans le cadre de la coopération avec Jacmel

Parallèlement aux actions d'appui à la reconstruction sur fonds des donateurs alsaciens, l'Ircod, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg continuent de mener à bien le projet de renforcement des capacités de la Ville de Jacmel pour lequel un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) a été mobilisé. Prévu sur 4 ans, le projet entamera en janvier sa dernière année. Essentiellement centré sur le renforcement du ramassage et du traitement des déchets ménagers, la Ville de Jacmel, avec l'appui de la coopération alsacienne, a pu formaliser un circuit de collecte et mettre en service un Centre de traitement provisoire des déchets. Le projet a également centré son action sur l'amélioration du niveau de recouvrement des impôts locaux afin de renforcer l'autonomie financière de la commune. C'est ainsi qu'une première base de données fiscales est en cours de réalisation avec l'appui des services de la Cus. Enfin, le travail de l'équipe de l'Ircod en poste à Jacmel vise à renforcer

les capacités et les compétences des agents de la commune et à favoriser une meilleure organisation pour un service public plus efficace.

Enfin, et grâce à la mobilisation de la Ville et de la CUS, la Ville de Jacmel bénéficie aujourd'hui d'un système d'information géographique qui permet de cartographier et d'analyser les différents facteurs qui ont occasionné les dommages matériels suite au séisme. Cet outil constitue un support indispensable à la définition et la mise en œuvre d'une politique de reconstruction pensée et anticipée.

Pour réaliser ce programme l'IRCOD, la Ville de Strasbourg et la CUS proposent leur expertise en sollicitant une dizaine d'agents qui effectuent des missions sur le terrain et accompagnent à distance l'administration jarmélienne. Une équipe projet de 4 personnes travaille au quotidien sur le terrain, constituant un relais précieux et indispensable.



Quelques dates clés dans l'histoire du partenariat

- ▶ 1991 : premiers contacts avec Jacmel à l'initiative de la communauté haïtienne de Strasbourg (Hibiscus)
- ▶ 1995 : première mission diagnostic sur le terrain d'un expert de la CUS
- ▶ 1997 : le Maire de Jacmel vient à Strasbourg. La propreté devient le champ prioritaire de la coopération
- ▶ 1998 : Tricentenaire de la ville de Jacmel : signature d'une première convention de coopération
- ▶ 2004 : bicentenaire de l'indépendance en Haïti, troubles dans le pays. Le Président Aristide doit quitter Haïti
- ▶ 2007 : signature d'un nouvel accord de coopération entre la Ville, la CUS, le Mairie de Jacmel et l'IRCOD : mise en place pour 4 ans du projet de renforcement des capacités de la Mairie de Jacmel co-financé par l'Agence Française de Développement
- ▶ 2011 : 20^{ème} anniversaire du partenariat

Haïti : Appui à la reconstruction de Jacmel, suite au séisme du 12 janvier 2010

L'IRCOD ... c'est quoi ?

L'Ircod est une association, fortement soutenue par la Région Alsace, qui rassemble près de 80 collectivités locales alsaciennes aux côtés d'autres institutions et associations qui mettent à disposition leur expertise au service des dynamiques locales engagées dans les pays du Sud.

Les missions de l'Ircod sont axées sur :

- La mutualisation des initiatives de coopération des collectivités sur le territoire alsacien pour une meilleure efficacité et une conduite concertée des actions au Sud.
- L'organisation d'échanges de savoir faire nord-sud pour le renforcement des compétences et des capacités des hommes et de leurs structures dans les collectivités locales du Sud.
- La promotion d'une culture de coopération décentralisée en Alsace

L'action de l'Institut ne repose pas sur l'urgence. Il n'en a ni les compétences, ni la légitimité. Ce qui n'empêche pas la coordination et la complémentarité d'action avec des structures spécialisées dans l'humanitaire. C'était notamment le cas à Jacmel où l'Ircod a favorisé l'articulation des actions d'urgence avec les initiatives conduites par la mairie de Jacmel, afin d'inscrire le plus tôt possible les actions d'urgence dans une logique de reconstruction.

Pour la reconstruction de Jacmel, l'Ircod a développé une action sur plusieurs fronts :

► En Alsace :

Une réponse aux nombreuses sollicitations d'associations qui souhaitent réaliser une action de soutien à Jacmel, la mobilisation et la coordination des dons des collectivités donatrices, associations ou privés, la transmission d'informations, la mise en contact des personnes qui souhaitent développer des initiatives à Jacmel avec le personnel local de l'Ircod afin de canaliser les énergies.

► A Jacmel :

Le suivi des actions au jour le jour avec trois représentants : 1 chef de projet expatrié et deux assistants techniques haïtiens intégrés dans les services de la mairie. Cette équipe veille à accompagner la mairie dans sa mission de structuration du processus de reconstruction.

► Au niveau français :

La participation aux réunions et réflexions engagées au sein des réseaux de collectivités locales et des ministères (Cités unies France, Mission Interministérielle pour la Reconstruction d'Haïti, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Agence Française de Développement).

► Au niveau européen :

Par des échanges avec les députés européens et la Commission Européenne dans l'objectif de sensibiliser les instances européennes et internationales à une meilleure prise en compte des collectivités locales haïtiennes dans le processus de reconstruction du pays et du rôle que peut jouer la coopération décentralisée dans ce cadre et dans celui de la mise en œuvre effective d'une décentralisation dans le pays.

Collectivités locales donatrices : Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, Communes de Aspach le Haut, Barembach, Brumath, Dahlunden, Cleebourg Bremmelbach, Griesheim sur Souffel, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Kriegsheim, Lembach, Lutzelhouse, Michelbach, Mulhouse, Mundolsheim, Région Alsace, Roeschwoog, Rothau, Russ, Saint-Louis, Scherwiller, Schiltigheim, Thann, Vieux-Thann, Wisches Hersbach, Wittenheim, Wolfisheim, CCAS de la commune de Schirmeck, CC de Cernay et environs, CC de la Haute Bruche, CC de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach, Comité des fêtes d'Eguisheim

Autres donateurs : Fondation Passions Alsace, Foyer socio éducatif du collège du Val de Moder, Collège Romain Rolland / Erstein, Agir pour le Pérou, Musical Comédie, «Les enfants d'abord»

